

Ludres INFO

www.ludres.com
www.facebook.com/Villedeludres
www.instagram.com/villedeludres

N° 151
AVRIL 2022



Votre complémentaire santé moins chère,
grâce à **la Mutuelle Communale**



- | | | | |
|--|---|--|---|
| 2 AVRIL
9 Stage Maroquinerie | 6 AVRIL
11 Heure du conte 3-4 ans | 11 AU 22 AVRIL
8 Accueil de loisirs sans hébergement | 24 AVRIL
4 Élections présidentielles 2 nd tour |
| 4 AVRIL
10 Réunion du groupe de paroles « Alzheimer et alors ? » | 12 Concert des classes de harpe, piano, flûte et clarinette par l'École de musique | 11, 12 & 13 AVRIL
19 Propreté voie publique | 26 AVRIL
11 Atelier aquarelle
13 Atelier de peinture |
| 5 AVRIL
2 Réunion d'information Mutuac | 7 AVRIL
13 Atelier de peinture | 17 AVRIL
7 Course aux œufs | 27 AVRIL
9 Atelier pour bien vieillir |
| 11 Atelier aquarelle | 9 AVRIL
19 Restitution de compost | 19 AVRIL
11 Commencement de la Fête du Livre | 11 Heure du conte 5-7 ans |
| 13 Atelier de peinture | 10 AVRIL
4 Élections présidentielles 1 ^{er} tour | 19 AU 22 AVRIL
15 Stage de judo | 12 Heure de musique |
| 17 Repair café | 11 AU 16 AVRIL
16 Stage de découverte de l'aéromodélisme Vol libre | 20 AVRIL
9 Atelier pour bien vieillir | 28 AVRIL
13 Atelier de peinture |
| 5 AU 23 AVRIL
11 Vente de documents à la Médiathèque | | 19 Sortie nature et patrimoine Flore 54 | 30 AVRIL
9 Stage Art floral
12 Concert de violoncelles |

Toutes les informations contenues dans ce numéro restent soumises aux consignes gouvernementales liées à l'actualité sanitaire



Ludres

VILLE DE LUDRES

UNE MUTUELLE SOLIDAIRE À LUDRES

La Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'engagent pour proposer une mutuelle communale et solidaire à ses habitants. La volonté municipale est de favoriser l'accès aux soins pour tous.

La Ville de Ludres s'est engagée dans un partenariat avec l'association *Mutuac* afin de proposer à ses habitants de bénéficier d'une complémentaire santé à des tarifs négociés, souscrits par l'association dans le cadre du dispositif « Ma commune assure ». La Ville est un intermédiaire et ne participera pas financièrement.

UNE RÉUNION D'INFORMATION

Pour que vous puissiez vous renseigner sur le dispositif, les conditions d'adhésion et découvrir les différents contrats proposés par *Mutuac*, **une grande réunion d'information est organisée le 5 avril, de 10h à 11h, en salle Jean Monnet**. Si vous ne pouvez vous y rendre, vous pourrez également être reçus en rendez-vous individuel, lors d'une permanence de l'association, ou retirer de la documentation au sein de l'Hôtel de Ville, chaque mercredi, sur rendez-vous.

Par l'intermédiaire de ce dispositif, mis en œuvre à l'initiative du CCAS, vous aurez la possibilité de souscrire un contrat à des tarifs et des taux plus intéressants et de choisir entre plusieurs solutions adaptées à vos besoins en santé. Pour en bénéficier, il vous suffira d'adhérer à l'association et de vous acquitter d'une cotisation annuelle.

En s'engageant dans ce partenariat, la volonté de la Ville de Ludres est de favoriser l'accès aux soins pour l'ensemble de ses habitants.

ATTENTION AU DÉMARCHAGE :

Seule la société *Mutuac* est habilitée à commercialiser la mutuelle communale sur Ludres.



Ludres

Une mutuelle pour tous
les Ludréen(ne)s

Réunion
d'information

Mardi 5 Avril
à 10h

Mutuelle Communale

Salle Jean Monnet
à la Mairie de
Ludres

EN PRATIQUE

RÉUNION D'INFORMATION

Mardi 5 avril, de 10h à 11h, en salle Jean Monnet

Entrée libre.

PERMANENCES À L'HÔTEL DE VILLE

Chaque mercredi à compter du 13 avril,
de 9h à 12h, sur RDV au 07 86 11 22 29.

SERVICES MUNICIPAUX

L'HÔTEL DE VILLE

Les différents services municipaux assurent leurs missions. Pour vous rendre en mairie et effectuer vos démarches, il est conseillé de prendre rendez-vous en amont, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. L'accueil est toujours limité à deux personnes maximum, simultanément. Le respect des gestes barrières est de rigueur.

CONTACT : Tél. : 03 83 26 14 33 et mairie@ludres.com

LES ÉCOLES ET CRÈCHES

Les établissements scolaires et les structures d'accueil des jeunes enfants sont ouverts. Les services périscolaires des écoles, de l'accueil du matin à la garderie du soir en passant par la cantine, sont assurés.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

L'école est ouverte et les cours sont assurés normalement. Un strict protocole est mis en œuvre afin de respecter les mesures sanitaires.

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque fonctionne normalement, sans rendez-vous. Le strict respect des gestes barrières est demandé. Tél : 03 83 25 25 50 ou courriel : mediatheque@ludres.com

LA RÉSIDENCE LES FOUGÈRES

La résidence est ouverte aux visites, néanmoins elles se limitent aux professionnels de santé et aux familles (à raison de deux personnes) avec un strict respect des gestes barrières. Le restaurant est quant à lui accessible aux résidents, en respectant les distanciations. Les animations ont, quant à elles, reprises pour le plus grand plaisir des aînés.

LA POLICE MUNICIPALE

Les agents du service de Police municipale poursuivent leurs missions de sécurité et de salubrité publiques. Le poste de police est ouvert au public, néanmoins nous vous invitons à privilégier les contacts téléphoniques et à prendre rendez-vous pour toutes questions et dossiers urgents. Tél. : 03 54 50 20 87

LES SERVICES TECHNIQUES

Les agents poursuivent leurs missions de services publics et assurent la propreté de la voie publique et leurs travaux habituels. Ce mois-ci, ils entretiendront les massifs et continueront l'élagage du patrimoine arboricole. Aussi, ils œuvreront sur le chantier de la cascade du parc Sainte-Thérèse.

LES PARCS, LES ESPACES PUBLICS ET LE CIMETIÈRE

Ils sont ouverts au public.

MARCHÉS

Le marché se tient Place Ferri de Ludre, les samedis de 7h à 13h. Le port du masque est recommandé.

FERMETURE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Ludres, bénéficiant de travaux de rénovation-extension, est fermée jusqu'en septembre 2022. Vous pouvez accéder aux 8 autres déchetteries de la Métropole avec votre carte, la plus proche étant celle de Vandœuvre-lès-Nancy.

Les permanences à l'hôtel de Ville

La mission locale pour l'emploi

Les mardis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, à l'hôtel de Ville. Pour les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire.

Sur rendez-vous :
Tél. : 03 83 56 68 80

Conciliateur de justice

Thierry Legrand, conciliateur de justice assure des permanences, à l'hôtel de Ville chaque lundi. Son rôle est d'aider les habitants à trouver, dans le respect de la loi, une solution amiable à un différend entre 2 parties. Il est neutre et il évite de privilégier une partie par rapport à l'autre. Le conciliateur peut être désigné par les parties ou par le juge, et il peut intervenir avant ou après que la justice soit saisie. Le recours au conciliateur est gratuit. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

Sur rendez-vous :
Tél. : 03 83 26 14 33

Ces permanences se tiennent dans le strict respect des règles sanitaires : port du masque obligatoire, stylo personnel, respect des accès de l'hôtel de ville (2 personnes maximum pour l'attente)

INFOS SERVICES

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

10 et 24 avril

Cette année a eu lieu la refonte des listes électorales. Chaque électeur recevra une nouvelle carte électorale avant les élections présidentielles. Ces nouvelles cartes présentent deux évolutions :

- Un QR code sur le recto de la carte permettant, lorsqu'il est flashé, d'accéder au site internet "Elections" du Ministère de l'intérieur.
- Le Numéro National d'Electeur (NNE) : ce numéro est permanent, unique et propre à chaque électeur. Il est nécessaire pour pouvoir voter.

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Elles sont organisées selon un scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Pour être élu au 1^{er} tour, le candidat doit recueillir la majorité absolue des suffrages exprimés. En cas de 2nd tour, seuls deux candidats sont autorisés à se présenter. Il s'agit des deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour. Est élu pour 5 ans, le candidat ayant obtenu la majorité des suffrages exprimés.

AU BUREAU DE VOTE

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Pour voter, munissez-vous de votre nouvelle carte électorale et d'une pièce d'identité (la carte électorale n'est pas obligatoire mais fortement conseillée).

Une table d'accueil est placée à l'entrée afin de vérifier votre inscription dans le bureau de vote et vous orienter. Une table de décharge est ensuite à votre disposition avec les bulletins de vote et les enveloppes à utiliser (impérativement).

À savoir :

- **La loi ne permet pas qu'on puisse savoir pour qui un électeur vote.**

Ainsi, vous ne pouvez pas prendre un seul bulletin à l'entrée. Vous devez prendre tous les bulletins présents, au moins 2, ou aucun et vous rendre ensuite à l'isoloir.

- **Le passage à l'isoloir est obligatoire.**

Une table de vote vous permet ensuite de voter. Elle est tenue par les membres du bureau et comporte la liste d'émargement et l'urne où il faut voter.

LA LISTE DES PIÈCES D'IDENTITÉ ACCEPTÉES POUR VOTER

Pour voter le jour des élections présidentielles, vous devez vous présenter aux horaires d'ouverture (8h à 19h) au bureau de vote inscrit sur votre carte électorale et présenter l'un des documents suivants pour prouver votre identité :

- Carte nationale d'identité (valide ou périmée depuis moins de 5 ans)
- Passeport (valide ou périmé depuis moins de 5 ans)
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Il est également possible de prouver son identité avec l'un de ces documents, en cours de validité, avec photographie :

- Carte d'identité de parlementaire, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d' élu local, délivrée par le représentant de l'État
- Carte vitale
- Carte du combattant, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité inclusion avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État
- Carte d'identité ou carte de circulation, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire sécurisé conforme au format "Union européenne"
- Permis de chasser, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage.

LES BUREAUX DE VOTE

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h.

Bureaux n°1 : Hôtel de Ville

Bureaux n°2 : Ecole Pierre Loti

Bureaux n°3 : Centre Culturel Charcot

Bureaux n°4 : Ecole Jacques Prévert

Bureaux n°5 : Résidence Autonomie *Les Fougères*

Bureaux n°6 : Salle Schweitzer (Aire de Jeux Couverte)

Bureaux n°7 : Salle Schweitzer (Aire de Jeux Couverte).

SOLIDARITÉ

LE VOTE PAR PROCURATION

Vous serez absent pour ces scrutins : faites un vote par procuration.

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection. Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote de la commune du mandant pour voter à sa place. Le mandant devra communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.

Attention : une personne ne peut disposer que d'une procuration établie en France et éventuellement une établie à l'étranger.

Une partie de procédure dématérialisée depuis cette année

Le mandant peut utiliser le téléservice « Ma Procuration » (<https://www.maprocuration.gouv.fr>) et se rendre ensuite au commissariat ou à la gendarmerie pour la valider en justifiant de son identité et en indiquant son numéro d'enregistrement ou aller directement au commissariat ou à la gendarmerie munie de sa pièce d'identité et/ou du formulaire disponible en ligne (cerfa n°14952*03). Pensez à effectuer les démarches suffisamment tôt pour que la mairie puisse recevoir la procuration dans les délais.

La Police Municipale n'est pas habilitée à établir les procurations.

COMMENT VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION ?

En vous rendant sur le site service-public.fr, rubrique « Vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote » ou rubrique Citoyenneté / Elections / Quelle est votre situation / Vérifier son inscription et son bureau de vote.

**ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES****12 et 19 juin**

Vous avez jusqu'au vendredi 6 mai 2022 pour vous inscrire sur la liste électorale de Ludres en vous rendant à la mairie aux horaires d'ouverture avec les pièces exigées : pièce d'identité et justificatif de domicile de moins de trois mois (les factures de téléphone portable ne sont pas acceptées). Attention, la date limite des inscriptions en ligne (www.service-public.fr) est fixée au mercredi 4 mai 2022 à 23h59.

**LA COLLECTE
SOLIDAIRE DE
LUDRES PART
POUR L'UKRAINE**

Mercredi 16 mars, la Protection civile de Nancy est venue chercher la collecte solidaire de la Ville de Ludres afin de venir en aide au peuple Ukrainien.



Produits d'hygiène, couvertures, médicaments, lits de camp, produits pour bébés... du vendredi 4 au samedi 12 mars midi, les dons ont afflué au sein de l'hôtel de Ville de Ludres. Des entreprises, Saint-Hubert, Aldi, Intermarché et Naturéo (Heillecourt), ont spontanément prit part à cette grande collecte. Celle-ci a été triée, préparée et emballée par trois bénévoles, dont deux élus, au sein du Conseil municipal : Michel Chauvancy, Rémy Noël et Jean-Paul Silvestre, aidés des agents des Services techniques municipaux.

Les élus de la Ville de Ludres remercient vivement les habitants et les entreprises pour leur élan de solidarité. Cette collecte, organisée par la Protection civile, en partenariat avec l'Association des Maires de France, va désormais être acheminée, en Pologne, au plus près des réfugiés Ukrainiens pour leur venir en aide. Si la Protection Civile de Nancy en exprime le besoin, la Ville de Ludres se tient prête à renouveler l'opération.

ANIMATIONS

RETOURS

LANCEMENT RÉUSSI POUR MARS BLEU

La course de lancement de l'opération Mars Bleu 2022 a eu lieu à Ludres, vendredi 4 mars. Elle a réuni près de 200 coureurs et marcheurs, unis pour une même cause. Vous pouvez encore cumuler les kilomètres jusqu'au 31 mars sur : www.ludres-marsbleu.fr



LES FUSILLÉS LUDRÉENS MIS À L'HONNEUR

Plusieurs animations étaient organisées pour commémorer le 80^e anniversaire des Fusillés Ludréens : expositions, conférence et temps mémorial le 11 mars dernier.



LA BOURSE AUX JOUETS, PUERICULTURE ET VÊTEMENTS



Dimanche 6 mars a eu lieu la bourse de printemps de l'association Familles Rurales, concernant les jouets, la puériculture et les vêtements d'enfants. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur, les exposants étaient enchantés de retrouver cette animation qui leur avait manqué durant la pandémie et ont apprécié l'accueil qui leur a été réservé. Nombreuses sont les personnes prêtes à revenir pour l'automne, au mois de novembre prochain.

CARNAVAL AUX PRIMEVÈRES

Les petits du multi-accueil *Les Primevères* ont été emportés dans un cortège coloré et joyeux, le 1^{er} mars ! Costumés, ils ont pu prendre part à une farandole musicale, jouer avec de gros ballons de baudruche et déguster des gourmandises.



COMITÉ DES FÊTES & VILLE DE LUDRES

COURSE AUX ŒUFS

Dimanche 17 avril

Le Comité des Fêtes et la Ville organiseront la traditionnelle course aux œufs le dimanche 17 avril, en matinée, au parc Sainte-Thérèse. Cette chasse aux œufs colorée, printanière et gourmande sera ouverte aux enfants ludréens et petits-enfants de Ludréens, âgés de 2 à 10 ans.

Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au 8 avril à l'Hôtel de Ville.

Ludres



Dimanche 17 avril
9h-12h / Parc Sainte Thérèse

→ Inscriptions avant le 8 avril

COURSE AUX ŒUFS 2022



Renseignements et inscriptions
Tél. : 03 83 26 14 33 / www.ludres.com

CONTACT :
Tél. : 03 83 26 14 33
www.ludres.com

VIVRE ENSEMBLE

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

AVEC LA VILLE

**du lundi 11
au vendredi 22 avril,**

POUR LES ENFANTS ÂGÉS DE 3 À 6 ANS

Les enfants, encadrés par des animateurs diplômés, pourront prendre part à de nombreuses activités, dans le respect des règles sanitaires autour d'un thème qui sera dévoilé au cours du mois... Activités culturelles, manuelles et sportives seront au programme, ainsi qu'une sortie.



© Unsplash

Pour inscrire son enfant avant le vendredi 1^{er} avril

Il suffit de compléter un dossier d'inscription et de le remettre au service ALSH de la mairie. Ce dossier d'inscription est disponible sur www.ludres.com et en format papier à l'Hôtel de Ville. Les inscriptions se font à la journée ou à la semaine et la tarification est basée sur le quotient familial.

CONTACT :

Tél. : 03 82 53 14 33

Courriel : resto.scolaire@ludres.com

AVEC L'ASSOCIATION CENTRE GEORGES BRASSENS

**du lundi 11
au vendredi 22 avril,**

POUR LES ENFANTS DE 6 À 11 ANS



© AdobeStock

Thème à consulter sur le site de l'association Centre Georges Brassens : www.centre-brassens.com.

L'accueil s'effectuera soit à la journée avec repas de 8h à 17h, soit à la demi-journée de 8h à 12h ou de 14h à 17h. Possibilité d'accueil jusqu'à 17h45.

Les tarifs sont les suivants :

- 18 € la journée, repas compris.
- 9 € la demi-journée.

Des réductions seront appliquées aux allocataires de la C.A.F. (prestation de service et aide aux vacances) selon le quotient familial. Les inscriptions se feront au plus tard jusqu'au vendredi 1^{er} avril 2022.

**CONTACT : Association Centre Georges Brassens
Espace Séquoia, 201 rue Marie Marvingt
Tél. : 09 77 37 62 70 (les après-midi)**

COMITÉ DES FÊTES

Le comité est à la recherche de bénévoles désirant s'investir dans quelques-unes des 7 manifestations festives se déroulant tout au long de l'année : Carnaval, Fête de la musique, Saint-Nicolas...

La Comité des Fêtes compte une quarantaine de bénévoles et participe à l'animation de la Ville, tout en convivialité et dans la bonne humeur.

CONTACT : Comité des Fêtes - Tél. : 06 51 29 42 88 - cdfnudres@gmail.com

CENTRE GEORGES BRASSENS

CELA S'EST PASSÉ AU CENTRE BRASSENS

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ



Un peu plus de 30 personnes âgées de 5 à 80 ans se sont déplacées pour participer à la soirée familiale "Jeux de société" organisée le 4 mars par le Centre Georges Brassens. Familles, couples, personnes seules ou en groupe, adhérents ou non adhérents, tous étaient contents de pouvoir de nouveau se retrouver autour d'une passion commune qu'est le jeu. Comme chaque année, l'offre de jeux était importante : jeux de plateaux, jeux de cartes, jeux de stratégie, jeux de coopération..., mis à disposition par le Centre ou par les participants eux-mêmes, il était vraiment difficile de faire son choix. Placée sous le signe de la convivialité, cette soirée a été appréciée par tous les joueurs qui espèrent pouvoir se retrouver plus régulièrement !

À VENIR

STAGE MAROQUINERIE

**samedi 2 avril
de 14h à 17h
à l'Espace Séquoia**

POUR ADULTES ET ADOS

STAGE « ART FLORAL »

**samedi 30 avril
de 14h à 17h
à l'Espace Séquoia**

POUR ADULTES ET ADOS

Réalisation d'une décoration suspendue en fleurs séchées.

Coût : 30 € (fournitures comprises) + 2 € non adhérent

CONTACT :

Association Centre Georges Brassens
Espace Séquoia, 201 rue Marie Marvingt
Tél. : 09 77 37 62 70 (les après-midi)

CCAS DE LUDRES

DES ATELIERS POUR BIEN VIEILLIR

Le CCAS de la Ville de Ludres, en partenariat avec le Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle et l'association « Brain Up », va proposer des ateliers pour les personnes âgées de 60 ans et plus pour les aider à bien vieillir.

"CRISE SANITAIRE : REPRENDRE PIED ET ALLER DE L'AVANT"

Atelier de 4 séances de 2h

**les mercredis 20 et 27 avril,
4 et 11 mai, de 10h à 12h**

(PRÉSENCE OBLIGATOIRE AUX 4 SÉANCES)



"LA DOULEUR : MIEUX LA COMPRENDRE"

Atelier de 3 séances de 2h

**les vendredis 13, 20 et 27 mai,
de 10h à 12h**

(PRÉSENCE OBLIGATOIRE AUX 3 SÉANCES)

Ces deux ateliers auront lieu salle Jean Monnet. Ateliers gratuits, sur inscription (places limitées).

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

CCAS de Ludres

Tél. : 03 83 26 14 33 ou directement à l'hôtel de Ville

VIVRE ENSEMBLE

FAMILLES RURALES

L'ALSACE GOURMANDE

Familles Rurales organise un voyage sur le thème « L'Alsace gourmande »

samedi 21 mai

Départ de l'Espace Séquoia, à Ludres à 7h10 pour un retour vers 20h30.

Les personnes intéressées, adhérentes ou non à l'association, doivent s'inscrire et payer le voyage avant le 10 avril.



Gertwiller : Visite du Musée du Pain d'Épices et de l'Art populaire Alsacien suivie d'une dégustation.

Colmar : 12 h déjeuner avec repas unique (hors boisson) / 14h30 : visite de Colmar en petit train durant 35 mn pour découvrir la Maison des têtes, Collégiale St Martin, Maison Pfister, Petite Venise...

Mittelwhir : Visite et dégustation de 5 vins à la cave Grener-Schleret.

TARIFS :

Pour les non adhérents : 52 €

Pour les adhérents de Ludres : 40 € (l'Association prend la différence à sa charge).

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :

Daniel Lausch. Tél. : 06 33 65 48 77

Maryse Marandel. Tél. : 06 85 96 49 41

ÉCOLES

LES INSCRIPTIONS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2022-2023 SONT OUVERTES



© AdobeStock

Elles concernent les nouveaux élèves qui feront leur entrée en maternelle et en élémentaire (entrée en CP). Les familles doivent contacter par mail le Service des Affaires scolaires qui leur indiquera la marche à suivre et les documents à fournir (copie du livret de famille et justificatif de domicile) pour remplir la fiche de pré-inscription.

Par la suite, un rendez-vous sera fixé avec le directeur de l'école de rattachement afin de finaliser l'inscription.

CONTACT :

Affaires scolaires

Tél. : 03 83 26 36 38

Courriel : resto.scolaire@ludres.com

« ALZHEIMER ET ALORS ? »

RÉUNION DU GROUPE DE PAROLES

**lundi 4 avril,
de 14h à 16h,
salle Jean Monnet**

Cette réunion est organisée par l'association « Alzheimer et alors ? » en partenariat avec la Direction de l'autonomie du Conseil départemental, le CCAS de Ludres et la Maison Sainte-Thérèse. L'objectif de cette réunion est de libérer la parole des aidants en contact avec les patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées.

Les prochaines réunions :

9 mai – 30 mai – 4 juillet

(mêmes horaires et même lieu).



CONTACTS ET INSCRIPTIONS :

Pierre Lombardet, Tél. : 06 30 11 82 09

Albert Gauvain, Tél. : 06 30 49 66 93

MÉDIATHÈQUE

VENTE DE DOCUMENTS

**du mardi 5
au samedi 23 avril**

les bibliothécaires vous proposent d'acquérir des livres, BD, CD, DVD, revues à tout petit prix.

FÊTE DU LIVRE

Cette traditionnelle manifestation revient pour sa 32^e édition.

La phase « lecture » de la Fête du Livre commence

le mardi 19 avril

Les enfants auront 3 livres à lire selon leur catégorie d'âge.

Dédiée aux enfants âgés de 5 à 13 ans, la Fête du Livre associe lecture et jeux pour donner aux plus jeunes le goût de lire. Cette année, les thèmes mis à l'honneur sont : flamme, feu, lumière, volcans. La manifestation se déroule en 2 temps : 1^{er} temps : le rallye lecture d'avril à fin mai. Les enfants s'inscrivent à la médiathèque et 2^e temps : le jeu de piste au Plateau de Ludres le 11 juin.

Les participants sont répartis en 4 catégories selon leur cycle scolaire et terminent tous gagnants puisqu'ils se voient offrir BD, albums ou chèques « lire ».

Les personnes qui souhaitent donner un peu de leur temps pour aider les bibliothécaires à préparer la Fête du Livre seront les bienvenues le jeudi 7 avril à 18h à la médiathèque.

HEURES DU CONTE

Ce mois-ci encore, les petits Ludréens vont être entraînés dans de nombreuses histoires par les bibliothécaires de la médiathèque... Evasion garantie !

**mercredi 6 avril
à 16h30**

LES PETITS (3-4 ANS)

**mercredi 27 avril
à 16h30**

LES GRANDS (5-7 ANS)

CONTACT :

Tél. : 03 83 25 25 50

Courriel : mediatheque@ludres.com

CERCLE PICTURAL

ATELIERS AQUARELLE

Au cours du mois, le Cercle Pictural de Ludres se réunira

**les mardis 5 et 26 avril,
de 18h30 à 20h30
à l'Espace Chaudeau, en salle S7**



Comme à chaque séance, Christian Arnould, artiste peintre, l'animateur de l'association, apporte ses précieux conseils au groupe assidu d'aquarellistes. Les sujets peints sont variés et nécessitent préalablement des explications, parfois détaillées.

Lors d'une séance précédente, Christian s'est appliqué à rappeler, crayon en main, les règles de construction en matière de perspective, comme le montre la photo ci-dessus. De l'exactitude de l'esquisse dépendra la réussite de l'aquarelle pour la représentation de cette rue, car une erreur de construction n'échapperait pas aux yeux du visiteur. En final, la mise en place des couleurs et des valeurs avec les ombres et lumières parachèveront un tel sujet.

CONTACT :

Christian Helluy

Courriel : christian.helluy@orange.fr

CULTURE

ÉCOLE DE MUSIQUE

CONCERT DES CLASSES DE HARPE, PIANO, FLÛTE ET CLARINETTE

**mercredi 6 avril,
à 18h**

Centre culturel Charcot

Les classes de Cécile Francin, Sophie Charliquant et Géraldine Gantois s'unissent pour vous proposer un bon moment de musique classique avec des petits ensembles créés spécialement pour l'évènement. **Entrée libre.**



© AdriaStock

HEURE DE MUSIQUE

**mercredi 27 avril,
à 17h,
Médiathèque**

La traditionnelle heure de musique se déplace à la médiathèque pour révéler à tous ces jeunes musiciens en herbe. Pour rappel, l'heure de Musique est un concert ouvert à tous les élèves de l'École de musique sur inscription. Il n'y a pas de thème ou style musical imposé. Ainsi, il permet au public de découvrir les différents instruments enseignés à l'École et d'écouter divers styles musicaux allant de la musique classique au jazz en passant par les musiques actuelles. Des petits ensembles sont parfois créés spécialement pour l'évènement avec la participation éventuelle des professeurs. **Entrée libre.**

CONCERT DE VIOLONCELLES AVEC L'ENSEMBLE ARC EN CELLI

**samedi 30 avril,
à 14h30,
Centre culturel Charcot**



© AdriaStock

L'ensemble *Arc en Celli* est un ensemble de violoncelles réunissant les élèves et les professeurs des classes de violoncelles de l'École de musique municipale de Ludres, de l'École de musique intercommunale de Neufchâteau et de l'association "le Tutti Cello".

Entrée libre.

PARTICIPATION À LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE AU MULTI ACCUEIL *LES PRIMEVÈRES*

Cécile Francin et Sophie Charliquant interviendront auprès des petits du multi-accueil pour leur faire découvrir la flûte et la harpe !

**CONTACT : École de musique de Ludres
Tél. : 03 83 25 87 28
Courriel : edmludres@gmail.com**



AMIS DES ARTS ET LOISIRS DE LUDRES

ATELIERS DE PEINTURE

**mardis 5 et 26 avril,
de 13h30 à 15h30
et de 15h45 à 17h45**

**jeudis 7 et 28 avril,
de 17h à 20h30**

Espace Chaudeau, salle S7

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

Envoyez vos coordonnées (Nom et Adresse) à
Laurent Buffnoir :

Courriel : lbuffnoir63@gmail.com

Tél. : 06 41 68 66 15



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée générale a eu lieu le 24 février et une Assemblée extraordinaire pour changer les statuts en association loi de 1901 en collégiale le 10 mars (faute de pouvoir remplacer la présidente démissionnaire).

- Laurent Buffnoir reste pour diriger les ateliers,
- Marie-France Chrisment reste trésorière,
- Tous les adhérents prennent part à la gestion de l'association.

Lettre de Madame Michèle Gagnepain, présidente démissionnaire :

Depuis quelques années, je ne désirais plus me présenter au renouvellement de mon poste de présidente, après 17 ans dans ce poste. Comme personne ne voulait prendre ma place, j'ai reculé cette décision jusqu'au 24 février dernier, lors de l'Assemblée générale. La décision a été dure à prendre, croyez-moi. Mon mandat étant expiré, je ne me présente plus au bureau des « Amis des Arts et Loisirs de Ludres ».

Depuis 1989, j'ai commencé à m'impliquer dans une association d'artistes. D'abord à Ludo-Arts, en tant que trésorière, puis secrétaire, vice-présidente (j'avais laissé la présidence à Eliane Ragot). Francine Thomas qui était adjointe à la culture en 2005, déplorait le manque d'association d'art pour les jeunes. J'ai donc quitté Ludo-Arts pour créer l'association des « Amis des Arts et Loisirs de Ludres » le 12 février 2005, qui se voulait intergénérationnelle. J'avais réussi à réunir

5 jeunes (enfants) et 5 adultes, avec lesquels nous échangeons notre savoir sur les arts picturaux. Cette expérience a été une réussite pendant 6 ans. Les enfants ont grandi et avaient besoin de plus de temps pour leurs études ou pour tapoter avec leur pouce. Donc plus assez d'enfants pour assurer les ateliers. En 2012, j'ai donc accueilli Laurent Buffnoir (avec ses élèves) qui cherchait une association pour dispenser des cours de peinture et de dessin à des adultes. Nous avons partagé de bons moments ensemble dans les stages et les sorties. Le moment pour moi est venu de terminer ma mission au sein des « Amis des Arts et Loisirs de Ludres ». J'ai donc mis fin à 33 ans de service dans deux associations.

Je continue à peindre chez moi, c'est une passion depuis l'enfance. Mes randonnées sont sources d'inspiration et il m'arrive de faire des carnets de voyage. J'aurai plus de temps pour terminer ceux que j'avais commencés. Et puis, je fais partie de plusieurs associations à Ludres (Loisirs créatifs, Ludres marche...) et à Villers-lès-Nancy pour la sculpture sur pierre. Je reste bien occupée tout en me réservant du temps aussi pour la famille.

Je souhaite à la nouvelle équipe bonne chance dans leur nouvelle aventure et de continuer de mener à bien ce projet commencé en 2005 qui est de rassembler tous les « Amis des Arts et Loisirs de Ludres » et de ses environs, désireux d'en apprendre plus sur les arts, d'échanger des informations et des idées dans le domaine des arts et loisirs ou de faire connaître leur art.

SPORT

JUDO CLUB

LES RÉSULTATS SPORTIFS

27 FÉVRIER

GRAND EST MINIMES

1^{ère} : Moessner Morgane, championne du Grand Est est qualifiée pour le championnat de France. Un grand bravo !

7^e : Aubry Guillaume
Participation de Chauffert Tom et François Nathan.



SAMEDI 12 MARS, À LUDRES

1^{ER} TOUR DES PETITS TIGRES / PETITS KIMS

Une centaine de jeunes de Heillecourt, Tomblaine, Vandœuvre, Shobukai et Ludres – Flavigny se sont retrouvés sur le tapis de Ludres pour cette animation mêlant démonstration et opposition.

**REGROUPEMENT ÉVEILS
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

53 jeunes de 4 et 5 ans ont participé à un stage de 2 heures avec mise en place de plusieurs ateliers (motricité – chutes-sol – et techniques debout).

Le stage s'est clôturé par un goûter après remise d'une médaille et d'un diplôme pour chacun.

**ANIMATIONS PAR ÉQUIPES SENIORS MIXTES
DÉPARTEMENTS 54/88 :**

11 équipes se sont rencontrées dans une ambiance amicale. Les 2 équipes de Ludres se classent 5^e dans ce tournoi remporté par l'équipe de Laxou.



DIMANCHE 13 MARS, À LUDRES

Le retour du challenge du club Ludréen a été un réel succès avec la participation de 32 clubs soit un total de 385 judokas sur la journée. La dernière édition ayant été remportée par le club de Lunéville, c'est le Judo Club de Ludres qui reprend le trophée de Ludres remis en jeu grâce à la belle performance de ses judokas.

Le comité directeur remercie chaleureusement tous les bénévoles du club qui ont contribué à ce succès.



STAGE VACANCES DE PRINTEMPS

Le Judo Club de Ludres propose un stage multisports

**du mardi 19 au vendredi 22 avril,
salle Marie Marvingt**

Ouvert à tous, licenciés et non licenciés, avec découverte du judo et activités multisports...

Enfants de 6 ans (nés en 2015) à 13 ans (né en 2008).

Tarif : 40 € et repas tiré du sac avec possibilité de réchauffer des plats.

CONTACT :

www.judoclubdeludres.fr - Jérôme GUERBER Tél. : 06 09 44 52 89

MAIS AUSSI : 2 SÉANCES D'ESSAI GRATUITES TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

RENSEIGNEMENTS PENDANT LES
SÉANCES AUPRÈS DE :

Marcellin Claudel,

Tél. : 06 01 46 15 12

claudel.marcellin@gmail.com

Jérôme Guerber,

Tél. : 06 09 44 52 89

jerome.guerber.judoludres@gmail.com

www.judoclubdeludres.fr

SPORT

LUDRES AIR MODÈLE

STAGE DE DÉCOUVERTE DE
L'ÆROMODÉLISME VOL LIBRE

**du lundi 11
au samedi 16 avril**

Date limite d'inscription : 6 avril 2022.

Ce stage s'adresse aux jeunes (filles et garçons) à partir de 10 ans et l'objectif est de construire un planeur de type « lancé main » et de le faire voler en fin de stage, ou ultérieurement, en fonction de la météo.



- **Phase de construction** : du lundi au samedi, de 9 h à 11h30. Elle aura lieu dans le local du club, au centre Charcot. Tout le matériel est fourni par le club. Le mode de construction est semblable à celui d'appareils plus évolués.

- **Phase de vol** : réglage et mise au point, le samedi ou le dimanche, si la météo le permet. Le lieu (probablement Pont-Saint-Vincent) sera déterminé à ce moment-là. Les parents assureront le transport des enfants. Une initiation au treuillage de planeur catégorie cadet est prévue à la suite du stage.

Le stage se déroulera dans le respect des règles sanitaires préconisées en avril, selon un protocole agréé par la Ville de Ludres et par la Fédération Française d'ÆroModélisme.

Tarif : 25 €

Nombre de places : 3 maximum.

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

Joël Besnard

Tél. : 03 83 25 64 09 / 06 85 73 34 84

Courriel : joel_besnard@yahoo.fr

AMICALE LUDRES BOULES

CURE D'EMBELLISSEMENT
SUR LE TERRAIN DE
PÉTANQUE MARCEL PAGNOL
AVANT L'OUVERTURE

Avant l'ouverture de la saison, le dimanche 3 avril, et pour accueillir dans de meilleures conditions les adhérents de l'Amicale Ludres Boules, les membres du Conseil d'Administration se sont retrouvés une journée sur le terrain pour effectuer les travaux d'aménagement du site (nettoyage des syphons, désherbage des bordures des terrains de pétanque, nettoyage et traitement des poutres, marquage au sol des terrains...). Cette opération est la première étape du projet d'embellissement prévu pour 2022. Si vous passez à proximité, n'hésitez pas à venir découvrir les infrastructures, les membres se feront un plaisir de vous accueillir pour vous renseigner sur leurs activités et les bienfaits d'une partie de pétanque. Pour s'y rendre : Terrain Marcel Pagnol - 91, rue Marie Marvingt à Ludres.

CONTACT :

Facebook : ALB Ludres



NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

REPAIR CAFÉ

**mardi 5 avril, de 18h à 20h ,
salle Schweitzer (derrière le gymnase) rue Marie Marvingt**

Les bénévoles attendent les habitants pour toutes les opérations liées aux petits appareils ménagers. Deux couturières seront là. L'une propose des petits travaux de couture, l'autre anime « la clinique des doudous » pour redonner une jeunesse aux compagnons des bambins.



CONTACT :
Maryse Marandel, référente du Repair Café-Ludres
Tél. : 06 85 96 49 41
repaircafe.ludres.m.f@gmail.com

GRAND NANCY

TRANSPORTS GRATUITS

Gratuité pour les moins de 18 ans

Depuis le 1^{er} mars, tous les jeunes résidents du Grand Nancy ont accès aux transports en commun gratuitement, sous réserve d'avoir leur nouveau pass. Ce titre de transport leur permettra de voyager sur les réseaux Stan, SUB et TER dans la Métropole du Grand Nancy.

Les week-ends gratuits

Le réseau Stan est gratuit pour tou-te-s tous les week-ends de l'année. La gratuité s'applique tous les week-ends, toute l'année, du vendredi minuit au dimanche minuit. Aucun titre de transport ni validation à bord n'est nécessaire.

La Métropole veut ainsi transformer les habitudes de chacun pour mieux vivre la ville, mais également œuvrer en faveur du pouvoir d'achat des familles.

RENSEIGNEMENTS : <https://www.grandnancy.eu/>



NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

SAUVONS NOS COTEAUX

TOILETTE DE PRINTEMPS SUR LES COTEAUX



Comme chaque année après l'hiver, l'entretien des Coteaux bat son plein. Il y a beaucoup à faire ! Les nichoirs ont été nettoyés. Certains, confectionnés par des bénévoles et d'autres par Pauline, stagiaire de BTS GTN de Pixérécourt, ont été remplacés. L'opération a eu lieu le 19 février. Les pancartes du sentier pédagogique et des différents sites ont été savonnées et frottées par Clémentine, Inès et papi Claude. Une belle occasion de se rendre utile, de transmettre et de prendre l'air. L'entretien des vignes a débuté. Pauline s'est chargée du désherbage puis suivra la taille réservée aux spécialistes. Des citernes ont été installées au jardin Cuny. Elles serviront à arroser les plantations qui démarreront bientôt. Le travail au verger, au jardin pédagogique, aux ruchers, à la mare, l'entretien de sentiers sont à venir. Un jeune en service civique et les ados chantiers jeunes de la commune viendront prêter main forte aux bénévoles. Les adhérents qui pourront consacrer quelques heures de leur temps seront les bienvenus. Le retour des moutons est prévu avec l'aide très appréciée du Club canin. Les abreuvoirs seront remplis grâce au concours des employés municipaux. Le printemps et la magie du renouveau de la nature sont de retour. Belles balades dans les Coteaux !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SAMEDI 12 MARS

La matinée a débuté par une conférence animée par Jacques Banvoy président de « L'or des graines » sur le thème « cultures sur sol vivant » qui a captivé et convaincu l'auditoire. Le Président Marcel Gauzelin a présenté le rapport moral et évoqué les objectifs de l'association pour préserver l'espace naturel des coteaux et maintenir la vigilance face à d'éventuels projets urbanistiques. Il a souligné que cette année, l'association fête ses 15 ans. Les partenaires ont été remerciés pour leur soutien financier et logistique. Lors de la lecture du rapport d'activités, les membres du Conseil d'Administration (CA) ont présenté les actions d'animations et de valorisation qui se sont déroulées en 2021.

Concernant les activités de partenariat, le centre social *La Clairière* de Nancy, la LPO, Flore 54, le Cercle d'Etudes Local, le club canin, la bergerie du Ouchy et les associations de Houdemont et Fléville ont été remerciés pour leur implication. Les jeunes en service civique et les stagiaires des différents lycées ont été également remerciés ainsi que les fidèles bénévoles.

Le rapport moral et le rapport d'activité ont été votés à l'unanimité. Anne Lhommée, trésorière, a ensuite présenté le rapport financier 2021. Le compte de résultats et le bilan financier ont été votés à l'unanimité.

Elections au CA

David Gasparotto, secrétaire, annonce un retrait du CA pour un an pour raisons professionnelles. Christophe Squillace et Claude Marchand proposent leur candidature et sont élus à l'unanimité. Intervention de M. le Maire qui a salué l'investissement exceptionnel du Président et de Didier Sartelet, Vice-président de la Métropole en charge de l'écologie. La matinée s'est terminée par un moment de convivialité retrouvée, fort apprécié.

ECOLE CANINE

La section « troupeau » de l'Ecole canine a repris ses activités depuis le mois dernier. La section se retrouve les samedis et dimanches matin au Plateau des loisirs.



FLORE 54

SORTIE NATURE ET PATRIMOINE

**mercredi 20 avril
de 10h à 12h30**

L'association Flore 54 organise, avec ATC Route du Monde section de Nancy, une balade guidée du sentier « Secrets de la Castine » et de la Cité d'Afrique.

Pierre Claudotte, président du Cercle d'Etudes Locales, animera cette sortie et vous révélera tous les secrets de ces 2 sites ludréens emblématiques.

RDV à 9h45 sur le parking, rue Edouard Branly (entrée du plateau de Ludres).

Tarif : 3€ par personne, sur inscriptions (par ordre d'arrivée).

CONTACT : Flore 54

Tél. : 06 86 05 04 31 - Courriel : rrflore54@wanadoo.fr

VOIE PUBLIQUE

PROPRETÉ

Les balayeuses, en complément de l'engagement de chacun, participent à nettoyer la voie publique. Elles seront à l'œuvre les

**11, 12 et 13 avril dans la commune
et le 5 avril sur le Dynapôle.**

Merci de laisser libre la voie publique pour permettre le passage.

GRAND NANCY

LA RESTITUTION DE COMPOST

**samedi 9 avril, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
sur le parking du Plateau des loisirs**

Comme chaque année, la Métropole restituera gratuitement aux Ludréennes et Ludréens le compost issu des déchets de jardins apportés en déchetterie et composté à Ludres.

Pensez à apporter votre contenant.

Le compost est utile sur les 5 premiers cm du sol. Il suffit de l'épandre, puis de griffer pour l'intégrer. Il ne faut pas l'enfouir profondément, les vers s'en chargeront pour vous ! Pour prolonger le pouvoir fertilisant du compost et éviter son lessivage, paillez votre compost avec vos déchets de jardin (feuilles mortes, tontes, tailles broyées à la tondeuse).

**CONTACT : Maison de l'Habitat et du Développement durable
<https://mhdd.grandnancy.eu/> et Tél. : 03 54 50 20 40**

Sortie nature et patrimoine

FLORE 54 ROUTES DU MONDE

**VISITE DU CAMP D'AFRIQUE
ET DE LA CARRIÈRE DE LA CASTINE**

MESSEIN - LUDRES

Le mercredi 20 avril 2022 de 10h à 12h30

RDV à 9h45 sur le parking rue Edouard Branly (entrée du plateau de Ludres)

LA CARRIÈRE DE LA CASTINE

Les castines, pierres calcaires à oolithiques et polypiers, sont utilisées en fonderie de fonte comme fondant et comme épurateur pour le minerai de fer. Exploitées de 1871 à 1920, de nos jours, un sentier pédagogique permet de découvrir la carrière et la richesse de la faune et de la flore du site.

LE CAMP D'AFRIQUE

Habitat fortifié de hauteur, c'est un site majeur en Lorraine entre les premier et second âge du Fer. La complexité de ses lignes de défense (double enceinte, double rempart, rebord de plateau) en font un cas unique en France.

3€
par personne

CONTACT
rrflore54@wanadoo.fr
06 86 05 04 31

ANIMATION
Pierre CLAUDOTTE
du CEL Ludres

Luères
Général de Lorraine
Sudreine





Ludres
école de musique

HEURE DE MUSIQUE

MERCREDI 27 AVRIL

• 17H •

À LA MEDIATHEQUE

CONCERT OUVERT À TOUS LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE,
PAS DE THÈME OU DE STYLE MUSICAL IMPOSÉ,
DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS ENSEIGNÉS À L'ÉCOLE ET
DE DIFFÉRENTS STYLES MUSICAUX :
CLASSIQUE, JAZZ, MUSIQUES ACTUELLES...

RENSEIGNEMENTS :
Tél.: 03 83 25 87 28 • edmludres@gmail.com